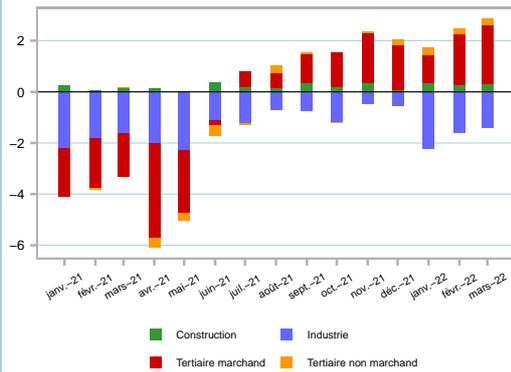


SARTHE

PRODUCTION

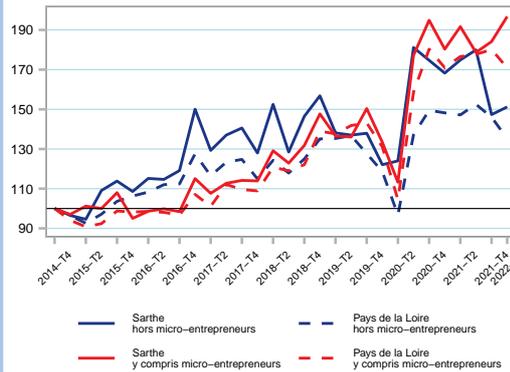
Activité économique

Contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



Créations d'entreprises

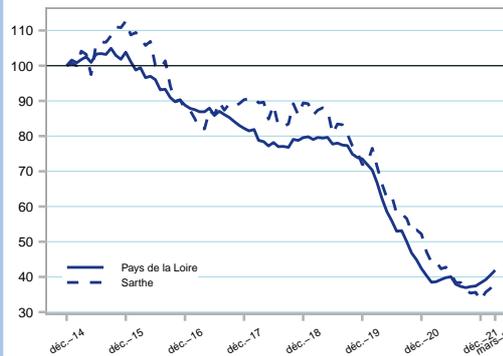
Indice base 100 au 4ème trimestre 2014



Dans la Sarthe, en mars 2022, le volume d'heures rémunérées (hors chômage partiel) est supérieur de 1 % à son niveau de mars 2019 (contre +5 % au niveau régional). L'activité dans le département reste pénalisée par son secteur industriel qui souffre de difficultés d'approvisionnement.

Défaillances d'entreprises

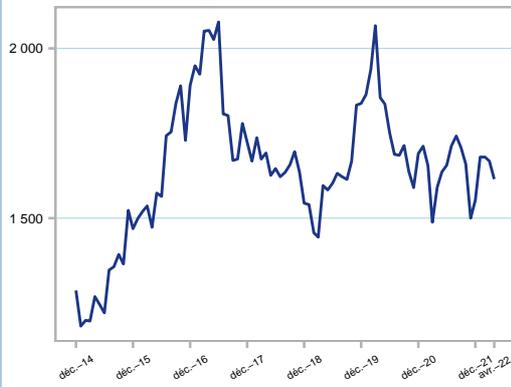
Indice base 100 en décembre 2014



Au 1er trimestre 2022, les créations d'entreprises augmentent de 7 % par rapport au trimestre précédent, contre -5 % au niveau régional, et après +3 % au 4e trimestre 2021. Les créations hors micro-entrepreneurs augmentent de 3 % (contre -7 % au niveau régional).

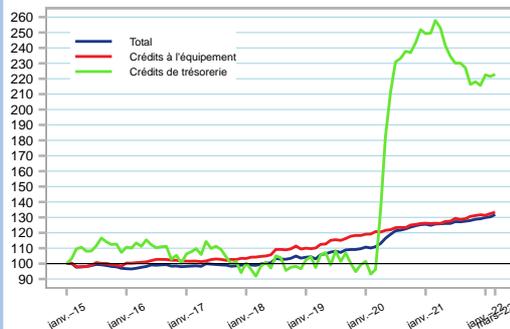
En mars 2022, les défaillances d'entreprises cumulées depuis 12 mois augmentent de 6 % (contre +3 % au niveau régional). Malgré l'abandon progressif des dispositifs de soutien (une partie des mesures étant reconduites dans le plan de sortie de crise), le nombre de défaillances se maintient à un niveau historiquement bas.

Logements commencés



Évolution des crédits accordés aux sociétés non financières et entrepreneurs individuels dans la Sarthe

Indice base 100 en janvier 2015



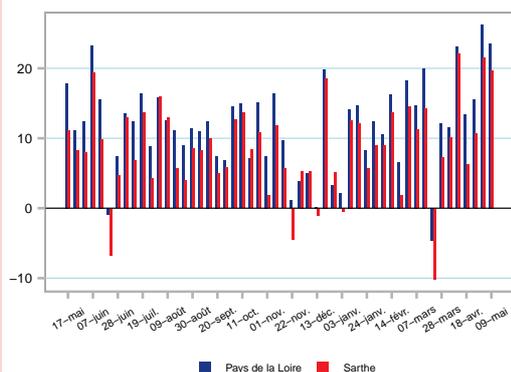
En avril 2022, 1 600 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an dans la Sarthe. Le niveau cumulé est en baisse de 3 % après -1 % au mois précédent.

En mars 2022, les crédits accordés aux entreprises pour leur trésorerie augmentent de 1 %, comme au niveau régional. Ils restent supérieurs de 129 % à leur niveau de mars 2019, en lien avec les prêts garantis par l'État.

CONSOMMATION – ÉPARGNE

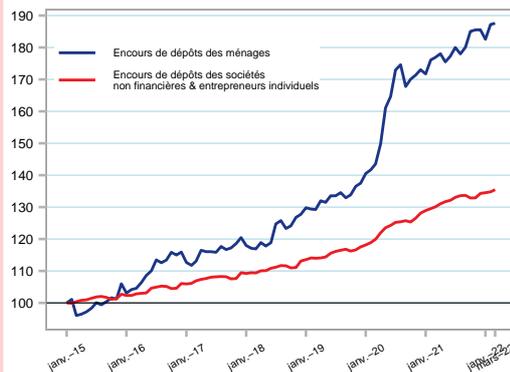
Transactions bancaires

Évolution des montants de transactions par rapport à la semaine équivalente de 2019 (en %)



Évolution des encours de dépôts

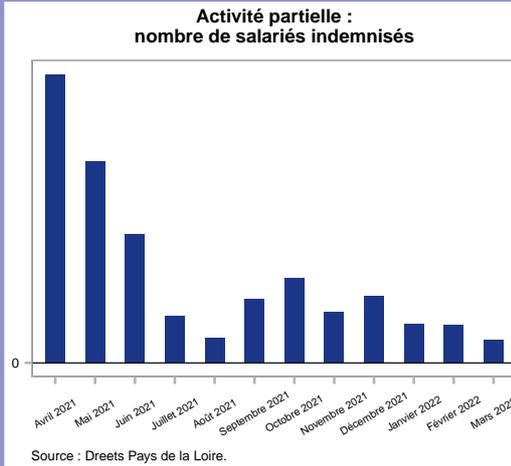
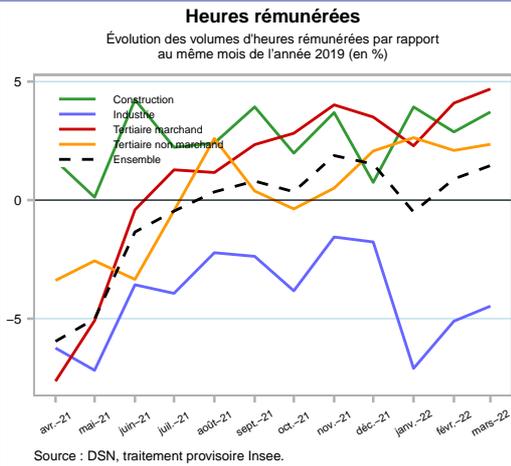
Indice base 100 en janvier 2015



Début 2022, les transactions bancaires restent supérieures à leur niveau de 2019. Cette hausse est cependant à relativiser en raison du recours accru à ce moyen de paiement. En moyenne sur les 4 semaines du 18 avril au 15 mai, elles sont supérieures de 15 % à leur niveau de 2019, contre +20 % au niveau régional en lien avec l'accélération des prix.

En mars 2022, les encours de dépôts des ménages augmentent légèrement de 0,2 %. La tendance haussière des derniers mois est loin d'égalier les très fortes hausses de la période de mars à août 2020. Les encours de dépôts des entreprises augmentent légèrement de 0,5 %.

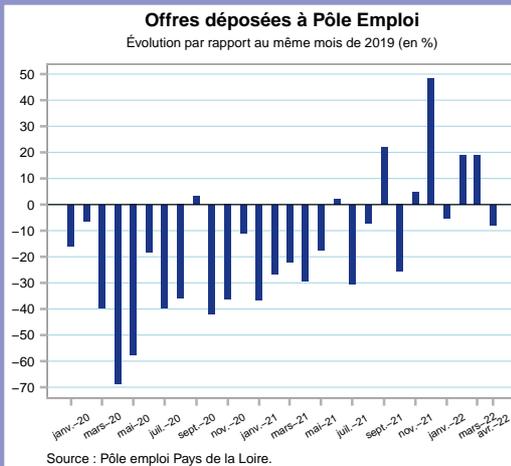
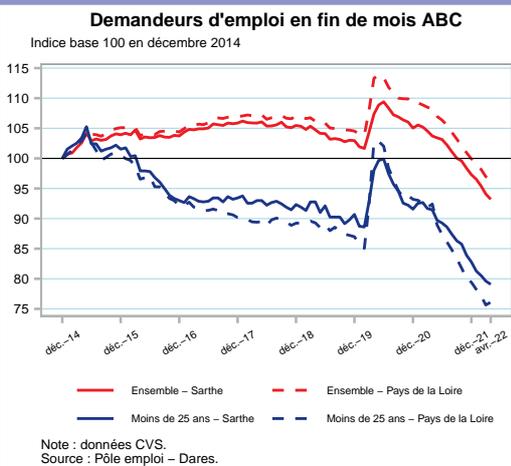
EMPLOI – CHÔMAGE



En mars 2022, le volume d'heures rémunérées est en baisse par rapport à la normale (même mois en 2019) dans l'industrie (-4 %) alors qu'il est stable au niveau régional.

Au contraire, celui-ci est en hausse dans les secteurs tertiaires marchand (+4 %) et non marchand (+2 %), ainsi que dans la construction (+3 %).

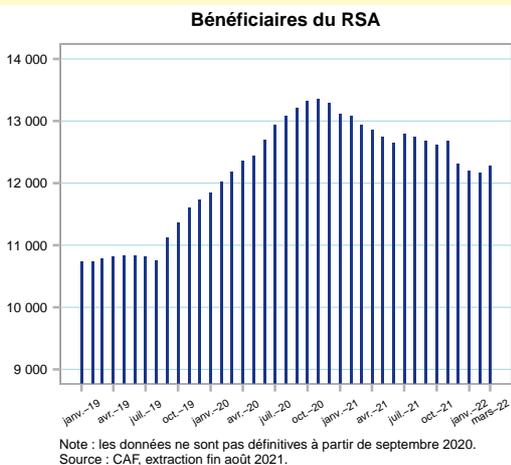
En mars 2022, dans la Sarthe, 1 400 salariés seraient indemnisés au moins un jour au titre de l'activité partielle (chiffre provisoire), après 2 300 en février et 2 400 en janvier.



Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C poursuit sa baisse en avril 2022 (-1,0 %, contre -0,6 % au niveau régional). Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans baisse un peu plus faiblement (-0,7 %) alors qu'il augmente de 0,6 % au niveau régional.

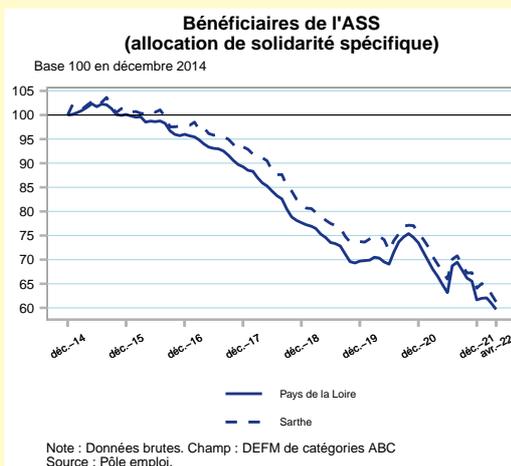
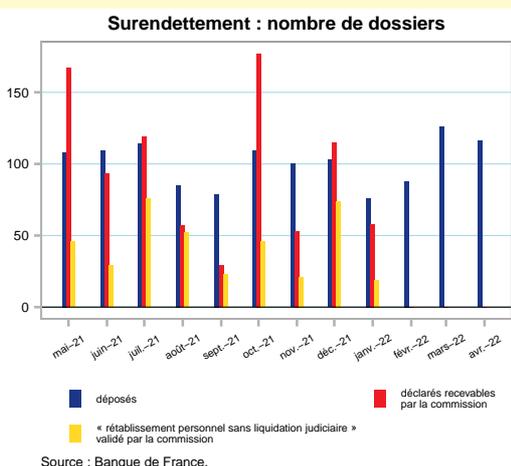
Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi, connaissent des fluctuations depuis fin juillet 2021. En avril 2022, elles sont inférieures de 8 % à leur niveau de 2019.

IMPACTS SOCIAUX



En mars 2022, 12 300 personnes bénéficient du RSA. Les effectifs sont en hausse par rapport au mois précédent (+1,0 %, contre +0,2 % au niveau régional). Malgré une tendance baissière depuis décembre 2020, le nombre de bénéficiaires reste supérieur de 13,8 % à son niveau de 2019.

En avril 2022, le nombre de dossiers de surendettement déposés est en baisse (-8 %, contre -16 % au niveau régional). Les données sur le nombre de dossiers jugés recevables ainsi que sur les rétablissements personnels sans liquidation judiciaire ne sont pas disponibles ce mois-ci.



En avril 2022, dans la Sarthe, 2 300 demandeurs d'emploi bénéficient de l'allocation spécifique de solidarité, minimum social destiné aux chômeurs en fin de droits sous conditions de ressources du foyer. Le nombre de bénéficiaires est en baisse de 2,6 %, contre -2,2 % au niveau régional.